SE PROTÉGER DE LA FRAUDE ET RÉNOVER EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Vous avez un projet de rénovation énergétique et vous souhaitez rénover en toute sérénité ?

Voici les bons réflexes à adopter pour lutter contre les fraudes à la rénovation et éviter les arnaques :

Méfiez-vous des démarchages téléphoniques,

à domicile et sur internet : un projet de rénovation est de votre propre initiative !

Ne signez rien dans la précipitation

et faites plusieurs devis pour les comparer avec d'autres offres.

Vérifiez les références et le label RGE

des entreprises qui vous démarchent sur www.france-renov.gouv.fr/annuaire-rge

Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires ou fiscales,

ni vos informations personnelles suite à un démarchage.

Rétractez-vous rapidement

si vous avez un doute ou si vous changez d'avis grâce au délai de 14 jours prévu par la loi.

Ne signez jamais l'attestation de fin de travaux

avant que le chantier ne soit totalement terminé ou si les équipements installés ne correspondent pas aux travaux réalisés.

Signalez les entreprises aux pratiques frauduleuses

ou non conformes à la répression des fraudes sur le site : www.signal.conso.gouv.fr

Déposez une plainte

en cas de manquements à vos droits en matière de consommation auprès de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) et faites appel à un conciliateur de justice.

Agence nationale de l'habitat Anah

Contactez votre Conseiller France Rénov'

auprès de l'Espace Conseil France Rénov'si vous avez des difficultés ou si vous êtes face à une suspicion de fraude.

L'Espace Conseil France Rénov' est le seul service public de confiance qui délivre des conseils neutres, gratuits et indépendants.

Espace Conseil France Rénov' du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

04 67 38 11 10 (taper 1) **conseiller.renov@payshlv.com**

Plus d'infos sur www.payshlv.com/habitat-energie

Réalisation : Agence Com une Exception

20 ans au service du territoire Pays Haut Languedoc et Vignobles 2005 2025

avec France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE